

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION (hiver) 2026

POL4105 (groupe 10)
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DÉBATS ET ENJEUX
Mercredi 9 h 30 à 12 h 30
LOCAL : R-M160

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Caroline Nepton Hotte
Local	R-4305
Téléphone	(514) 987-3000 poste 1935
Disponibilités	Sur rendez-vous
Courriel	hotte.caroline@uqam.ca (Attention : utilisez ce courriel)
Site Internet	https://professeurs.uqam.ca/professeur/hotte.caroline/

En collaboration avec



Femmes autochtones du Québec / Quebec Native Women

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours a pour objectif d'étudier les enjeux et problématiques qui concernent la situation des femmes autochtones au Québec. Après un retour sur la période précoloniale et de la colonisation, seront étudiés les effets particuliers des politiques fédérales (Loi sur les Indiens, etc.) et programmes provinciaux (DPJ, exploitation des ressources naturelles, etc.) sur les femmes autochtones vivant sur les réserves et à l'extérieur des réserves. De plus, le cours présentera les rôles des femmes autochtones au sein de leurs sociétés en portant une attention particulière aux transformations et aux résistances à ces transformations. Le cours permettra entre autres l'apprentissage des cadres théoriques féministes et anticoloniaux et fera place aux perspectives autochtones en vue d'analyser et de comprendre les structures politiques, économiques, sociales et culturelles qui définissent la situation particulière des femmes autochtones, ainsi que les stratégies et tactiques de résistance de ces dernières par l'étude de campagnes de revendications et de mobilisations collectives spécifiques.

Cours offert par le Département de science politique, de la concentration en études autochtones.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours vise à :

- explorer et comprendre la nature et la diversité des rapports hommes-femmes et 2ELGBTQQIA¹ dans les différents contextes des Premières Nations sur le territoire québécois et la place des femmes dans ces sociétés, autant historiquement qu'aujourd'hui;
- explorer et comprendre les effets structurants des politiques d'assimilation du gouvernement du Canada (Loi sur les Indiens, etc.) et des structures politiques (Conseils de bande, etc.) imposées aux communautés sur les rapports sociaux de sexe dans les communautés ;
- explorer et connaître certaines luttes de résistances et initiatives menées par les femmes autochtones au Québec afin d'améliorer leur environnement et leur communauté ;
- maîtriser les cadres d'analyse féministe, anticolonial, études autochtones, postcolonial et intersectionnel et en connaître les forces et les limites dans les enjeux qui touchent les femmes autochtones au Québec ;
- se familiariser avec les enjeux actuels et leur impact sur les femmes autochtones du Québec, comprises individuellement et collectivement.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Ce cours mise sur l'engagement actif des étudiants(es) dans leurs apprentissages. Dans le respect de la tradition orale et de la co-construction des connaissances liées aux pédagogies autochtones, ce cours fera une grande place aux échanges.

Des discussions auront lieu sur les lectures obligatoires et les différentes thématiques abordées, durant les cours en présentiel (sauf si indication contraire de l'UQAM). Des outils multimédias seront utilisés pour mobiliser différentes perspectives. Le cours combinera des exposés magistraux donnés par l'enseignante et des présentations de conférence.

Les textes obligatoires (ainsi que certains textes complémentaires) seront mis en ligne chaque semaine via Moodle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voici les modalités d'évaluation proposées. Une description détaillée de chacun des travaux demandés ainsi que les critères d'évaluation seront déposés sur Moodle. Assurez-vous de corriger la langue de votre travail et de le remettre au jour déterminé. La qualité de la langue sera sanctionnée jusqu'à un maximum de 10 % pour chaque travail écrit.

¹ Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées *Réclamer notre pouvoir et notre place* (2019) offre cette définition : (bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées et asexuelles) et celles de diverses identités de genre, car elles ont toujours été partie prenante des cercles autochtones : « Nos personnes bispirituelles, nos personnes trans, ont toujours fait partie de la communauté. La colonisation les a ostracisées. » (p. 51)

Tous les travaux seront à remettre par Moodle en format Word ou RTF. Pas de PDF SVP.

Les retards pour la remise des travaux seront sanctionnés à raison de 1 point par jour.

Comme décidé par le Département de science politique « L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée. »

Dates à retenir

Semaine de lecture : 5 mars

Test mi-session		25 %
Carnet des apprentissages 1	5-7 p. sans les références	20 %
Carnet des apprentissages 2	5-7 p. sans les références	20 %
Examen final		35 %

Test de mi-session. L'examen sera sur table. Il vise à évaluer l'évolution de vos apprentissages. L'étudiant.e peut utiliser les textes obligatoires, les notes de lectures et de cours (power point), INTERNET ET IA INTERDITS. Les étudiants disposeront de 3 h, sauf indication contraire pour compléter l'examen en classe. **Citez vos sources.**

Carnet d'apprentissage 1 et 2. Vos réflexions devront comporter 5 pages à interligne et demi, Times New Roman, 12 pts. Marge normal 2,5 cm. Page titre, pagination, bibliographie, selon les modalités du Département de science politique. Les citations ne doivent pas représenter plus de 10% du texte. **Citez vos sources.**

Examen de fin de session sur table. Trois questions sont posées, l'étudiant.e doit répondre à deux. Cet examen sera évalué en fonction de la justesse et de la précision des réponses. L'étudiant peut utiliser les textes obligatoires, les outils qui lui sont nécessaires (textes, Power Point, notes de cours). **Citez vos sources.** Les lectures obligatoires, les conférences, les documentaires ainsi que le contenu des cours magistraux pourront faire partie de la matière à examen. INTERNET ET IA INTERDITS. Les étudiants disposeront de 3 h, sauf indication contraire pour compléter l'examen.

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département de science politique : <https://uqam-ca.libguides.com/science-politique>

Critères de correction

Pour chacun des travaux et examens, un document explicatif sera fourni sur Moodle.

- Satisfaction des exigences spécifiques (description détaillée sur Moodle)
- Compréhension des questions traitées
- Exactitude et précision dans le traitement des données
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Pertinence du jugement et sens critique
- Originalité

- Utilisation pertinente des sources d'informations présentées
- Citation respectueuse des sources
- Qualités formelles de présentation des travaux écrits (structure du texte et orthographe);
- Maîtrise de la langue écrite ou expression orale (qualité du français)
- Clarté de l'expression de la pensée
- Respect des échéances

Barème de notation

GRILLE DE CONVERSION DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE À partir du trimestre de l'Été 2018

Note	Intervalle	Qualité
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 - 90[Excellent
A-	[80 - 85[Excellent
B+	[77 - 80[Très bien
B	[74 - 77[Très bien
B-	[70 - 74[Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
E	< 59[Échec

Signification des notes

E	Échec, travail insatisfaisant, qui ne répond pas aux exigences spécifiques ou à une majorité des critères retenus.
D+, D	Passable, travail minimal, qui ne répond que sommairement aux exigences spécifiques et/ou manifeste des faiblesses significatives par rapport à plusieurs critères.
C+, C, C-	Bien, bon travail, répondant de manière satisfaisante aux exigences spécifiques et à un nombre variable des autres critères.
B+, B, B-	Très bien, très bon travail, démontrant une très bonne maîtrise des éléments demandés et rencontrant la plupart des critères retenus.
A+, A, A-	Excellent, excellent travail, démontrant une maîtrise supérieure du sujet et correspondant positivement à l'ensemble des critères retenus.

Communication des résultats

Les résultats sont transmis sur www.resultats.ugam.ca. Les travaux sont remis sur Moodle. Les résultats finaux seront disponibles au plus tard le 8 mai 2026.

MATÉRIEL REQUIS

Vous trouverez ci-dessous l'organisation des séances et la liste des lectures obligatoires pour chaque séance. Ces lectures ne sont pas optionnelles, elles font partie intégrante des apprentissages visés. Vous devez faire vos lectures avant chaque cours puisque nous ferons certaines activités concernant ces textes. Vous pouvez aussi utiliser les références générales suggérées plus bas afin d'approfondir davantage chacun des thèmes abordés.

Les lectures au programme seront mises sur Moodle ou sont accessibles via les bases de données de la bibliothèque ou directement dans l'Internet (et libres d'accès). Assurez-vous dès le début de la session de savoir comment obtenir tous les documents. D'autres documents pourront être ajoutés sur Moodle.

**Veillez à vous y référer régulièrement à cette page d'information puisque l'organisation du cours est sujette à changement.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Cours 1 (14 janvier 2025) Kuei, kwaï !

Présentation du plan de cours et des travaux

Femmes autochtones du Québec. Conseil du Statut de la femme. 2016. À la rencontre des femmes autochtones du Québec.

Lire : <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/femmesautochtonesweb.pdf>

Et <https://amnistie.ca/sites/default/files/2021-04/livretFR.pdf>

Cours 2 (21 janv.) Souveraineté narrative. Histoires et récits de femmes autochtones

Lectures obligatoires

Monture, P. A. (2017). Les mots des femmes [Women's Words] : Pouvoir, identité et souveraineté indigène. *Recherches féministes*, 30(1), 15-27.

Maracle, L. (2018) Oratoire : Accéder à la théorie. Dans Marie Hélène Jeannotte, Jonathan Lamy et Isabelle St-Amand (dir.), *Nous sommes des histoires. Réflexions sur la littérature autochtone*. 39-44

Picard, L.-K. (2016). Histoire de la création wendate. La femme venue du ciel.

Cours 3 (28 janv.) Relations aux territoires et colonisation

Lectures obligatoires

Van Woudenberg, G. (2004). Des femmes et de la territorialité : Début d'un dialogue sur la nature sexuée des droits des autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(3), p. 75-86.

Basile, Suzy, Asselin H. et Martin T. (2017). Le territoire comme lieu privilégié de transmission des savoirs et des valeurs des femmes Atikamekw. *Recherches féministes*, 30 (1). 61-80

Cours 4 (4 fév.)

Loi sur les Indiens et amendements

Lectures obligatoires

Séguin, Claire (1981). Essai sur la condition de la femme indienne au Canada. *Recherches amérindiennes du Québec*, X(4), p. 251-260.

Masmoudi, Sakina. (2009). Le projet de loi C-3 ou le mythe d'une loi non discriminatrice. *Érudit. Recherches amérindiennes au Québec*, 39(3). p. 110-113

<https://ena01.uqam.ca/pluginfile.php/5372762/modresource/content/1/Masmoudi2009.pdf>

(Lire : 1.2 Affaires Descheneaux) Comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (2019). Constatations adoptées par le Comité au titre de l'article 5 (par. 4) du Protocole facultatif, concernant la communication n o 2020/2010.

<https://undocs.org/fr/CCPR/C/124/D/2020/2010>

Cours 5 (11 fév.)

Intersectionnalité. Existe-t-il un féminisme autochtone?

Lectures obligatoires

Arnaud, Aurélie. (2014). Féminisme autochtone militant : Quel féminisme pour quelle militance? *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), p. 211–222.

Crenshaw, K. W., & Bonis, O. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), p. 51-82.

Perreault, Julie (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine », *Recherches féministes*, 1(2), p. 33-52.

Complémentaire :

Green, Joyce (2007). Le féminisme autochtone : un mouvement indigène qui prône la justice sociale. Dans *Itinéraires d'égalité : Trajectoires des femmes autochtones du Québec et du Canada*. Cahiers DIALOG. p. 45-48.

Cours 6 (18 fév.)

Femmes autochtones disparues, assassinées, racisme et police.

Lectures obligatoires

Enquête nationale sur les Femmes et filles autochtones disparues et assassinées (2019).

Sommaire exécutif du rapport Kepek-Québec. <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Sommaire-ex%C3%A9cutifRapport-Kepek-FINAL.pdf>

Perreault, J. (2017). Femmes autochtones : la violence coloniale et ses avatars. *Relations*, (789), 19–21.

Labrecque, Marie-France (2014). De Ciudad Juárez à l'Autoroute des larmes : ces femmes qu'on tue en toute impunité. *Cahiers DIALOG*.

Josiane Loiselle-Boudreau, « Les femmes autochtones et la police : violence et discrimination », *Droits et libertés*, volume 37, no 2, automne 2018, pp. 23-25 PDF [en ligne]

<https://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/2018/12/revuedroitslibertesautomne2018.pdf>.

Cours 7 (25 fév.)

Test mi-session sur table en classe

2-8 mars, semaine de lecture

Cours 8 (11 mars)

Bispiritualité et question de genre chez les Autochtones

REMISE Première section journal des apprentissages

Lectures obligatoires

Davis, J. L. (2014). More Than Just 'Gay Indians': Intersecting Articulations of Two-Spirit Gender, Sexuality, and Indigenoussness. *Queer Excursions: Retheorizing Binaries in Language, Gender, and Sexuality*. (p. 62-80).

Cours 9 (18 mars) Représentation, autoreprésentation : Art et médias

Lectures obligatoires

Anderson, Kim. (2016). The Construction of a Negative Identity Dans A Recognition of Being: Reconstructing Native Womanhood. Toronto: Canadian Scholars' Press. p. 99-112.

Goyon, Marie (2011). Comment être artiste, femme et autochtone au Canada ? Du stigmaté à son renversement dans l'art contemporain. *Sociologie de l'Art* 3/2011 (OPuS 18), p. 35-52.

Leatherdale, M. B., & Charleyboy, L. (2017). #NotYourPrincess : voices of Native American women. Annick Press Ltd. <http://banq.pretnumerique.ca/accueil/isbn/9781554519606A>
Chapitres: conversation with a Massage Therapist. We are not a costume. The Invisible Indians. What's there to take back? Why not Indians? Stereotype this. Real NDNZ I am the only American Indian. (pp. 58-77)

Cours 10 (25 mars) Femmes autochtones en politique et sur la scène internationale – Invitée

Lectures obligatoires :

Vollant, Mali-Jeanne. (2011). Je suis encore sauvage !!! *Recherches amérindiennes au Québec* 41(1), p. 77-79.

Andrée Lajoie. (2015). Le rôle des femmes dans la gouvernance autochtone. *Nuevo Mundo - Mundos Nuevos*. <https://doi.org/10.4000/nuevomundo.68508>

Laura Cahier, « De l'invisibilité à l'émancipation par le droit international ? Penser la subalternité à la lumière des mobilisations des femmes autochtones des Amériques pour leurs droits », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Questions du temps présent, mis en ligne le 12 février 2024, consulté le 09 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/nuevomundo/95773> ; DOI : <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/nuevomundo.95773>

Complémentaire:

Lawrence, B. Anderson, K. (2005). Introduction to "Indigenous Women: The State of Our Nations". *Atlantis*, 29(2), p. 1-8.

Cours 11 (1 avril) Femmes autochtones, santé et principe de Joyce – ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENT

Évaluation d'enseignement, tel que prescrit dans la Politique no 23, à l'article 1.6

Lectures obligatoires :

Stérilisation forcée et des violences obstétricales

Consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées de femmes des Premières Nations et Inuit au Québec <https://sterilisationsimposees.cssspnql.com/>

La stérilisation forcée et contrainte de personnes au Canada <https://sencanada.ca/fr/info-page/parl-43-2/ridr-la-sterilisation-forcee-et-contrainte-de-personnes-au-canada/>

Cours 12 (8 avril) Itinérance et femmes en milieu carcéral (invitée)

Lecture obligatoire :

Jacinte Dion, Jennifer Hains, Amélie Ross & Delphine Collin-Vézina (2016). Pensionnats autochtones : impact intergénérationnel. *Enfances, Familles, Générations*, (25).

<https://doi.org/10.7202/1039497ar>

Dre Felice Yuen, (Re)connaître les expériences des femmes autochtones en prison provinciale au Québec : Vers une guérison collective, <http://www.collective-healing.net/accueil.php>

**Cours 13 (15 avril) RÉVISION FINALE
REMISE 2^e section Journal des apprentissages**

Cours 14 (22 avril) – Examen final

Bibliographie :

<https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/12273/itinérance-autochtone-mashteuiatsh?fromApp=applInfos&fromMobileApp=ios&marketingCloudId=8DB0DCF1-C9FA-4E26-946D-758E98444B55>

Association des femmes autochtones du Canada (2011). Un protocole d'application culturellement pertinent selon les sexes. Ottawa, Association des femmes autochtones du Canada.

Affaires autochtones et développement du Nord Canada (2012). Sommaire : Points saillants de la situation des femmes autochtones. Dans *Les femmes autochtones au Canada : Profil statistique d'après le recensement de 2006*, Ottawa, i-iv. En ligne : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/airspubsexabwchpdf1333374752380fra.pdf>

Amnistie internationale (2009). *Assez de vies volées : discrimination et violence contre les femmes autochtones au Canada : une réaction d'ensemble est nécessaire*. Londres : Peter Benenson House. En ligne :

<http://www.amnesty.org/ar/library/asset/AMR20/012/2009/en/2486ca51-44a9-453e-87cc-6aee6b255e61/amr200122009fra.pdf>

Anderson, Kim, Maria Campbell et Christi Belcourt (2018) Keetsahnak : Our Missing and Murdered Indigenous Sisters Calgary: University of Alberta Press

Arnaud, A. (2011). Plan nord où sont les femmes autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec*, 16(1) : 81-82. En ligne : <http://www.vigile.net/Ou-sont-les-femmes-autochtones>

Asselin, H. et Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec les peuples autochtones. *Éthique publique*, 14(1). En ligne : <http://ethiquepublique.revues.org/959#text>

Assemblée générale des Nations Unies (2007). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. A/61/L.67, Soixante et unième session, Rapport du Conseil des droits de l'homme, 13 p. En ligne : <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPSfr.pdf>

Beaudet, C. (1984). Mes mocassins, ton canot, nos raquettes. La division sexuelle du travail et la transmission des connaissances chez les Montagnais de la Romaine. *Recherches amérindiennes au Québec*, 14(3), p. 37-44.

Beaulieu, A. et al. (2013). Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 408 pages.

Béchar, Deni Ellis et Kanapé Fontaine, Natasha (2015). Kuei, je te salue : conversation sur le racisme. Montréal : Écosociété

Brodribb, S. (1984). The traditional roles of Native women in Canada and the impact of colonization. *The Canadian Journal of Native Studies*, 4(1), p. 85-103.

Commission royale sur les peuples autochtones (1996). Les femmes. (section 2) Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. 4. Perspectives et réalités. En ligne <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/commission-royale-peuples-autochtones/Pages/rapport.aspx>

Cornet, W. (2001). La gouvernance des Premières nations, la Loi sur les Indiens et le droit à l'égalité des femmes. Dans *Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens : recueil de rapport de recherche en matière de politiques*. Ottawa, Condition féminine Canada, p. 134-184. En ligne : <http://bibvir1.uqac.ca/archivage/12563597.pdf>

Gendarmerie royale du Canada (2014). Les femmes autochtones disparues et assassinées : un aperçu opérationnel national. Ottawa, Gendarmerie royale du Canada.

Green, J. (2004). Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien. *Politique et Sociétés*, 23(1), 9-32. <https://doi.org/10.7202/009505ar>

- . (2017). *Making space for Indigenous Feminism* Black Point, N.E., Fernwood Publishing

Jaccoud, M. (1992). Les femmes autochtones et la justice pénale. *Criminologie*, 25(1), p. 65-85.

Kapesh, An Antane. 1982 (1976). *Je suis une maudite sauvagesse*. Paris : Éditions des femmes.

Kelm, M.-E. et Townsend, L. (2006). *In the days of our grandmothers: a reader in Aboriginal women's history in Canada*. University of Toronto Press, Toronto.

Keramoal, N. et Altamirano-Jiménez, I. (2015). *Living on the Land. Indigenous Women's Understanding of Place*, Edmonton: Athabasca University Press.

Koperqualuk, Lisa Q. (2008). L'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit : porteuses d'espoir et de paix. *Développement social*, 9(1).

Kuokkanen, R. (2008). Globalization as Racialized, Sexualized Violence: The Case of Indigenous Women. *International Feminist Journal of Politics* 10(2), p. 216-233.

Lajimodiere, D. K. (2011). « Oгимah ikwe: Native women and their path to leadership ». *Wicazo Sa Review*, 26(2), p. 57-82.

Larivière, W. (2013). « Idle no more, lutte au féminin et rapprochement des peuples. » Bulletin table des groupes de femmes de Montréal, Octobre. En ligne : <http://www.tgfm.org/files/bulletin-tgfm-octobre2013.pdf>

Lawrence, Bonita et Kim Anderson (2005). Introduction to Indigenous Women: The State of Our Nations. *Atlantis*, 29(2), p. 1-10.

Lepage, Pierre (2009). Mythes et réalités sur les peuples autochtones. Québec : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Gouvernement du Québec. (<https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/Mythes-Realites.pdf>)

Maracle, Lee (1995). I am Women : A Native Perspective on Sociology and Feminism. Vancouver: Press Gang.

McGregor, D. (2008). « Anishnaabe-Kwe, traditional knowledge, and water protection » *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, 26(3-4), p. 26-30.

McKay, M. C. et Benjamin, C. (2010). A vision for fulfilling the indivisible rights of Indigenous women. Dans J. Hartley, P. Joffe et J. Preston (Dir.), *Realizing the UN declaration on the rights of Indigenous peoples. Triumph, hope and action*, Purich Publishing Inc., Saskatoon, p. 156-168.

Mihesua, D. A. (2003). *Indigenous American women: Decolonization, empowerment, activism*. University of Nebraska Press, Lincoln and London.

Monture-Angus, Patricia (1995). *Thunder in my Soul: A Mohawk Woman Speaks*. Halifax: Fernwood Publishing.

Nappaaluk, Mitiarjuk (2002). *Sanaaq*. Traduit de l'inuktitut par Bernard Saladin d'Anglure. Paris : Alain Stanké.

O'Donnell, Vivian et Susan Wallace (2011). *Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites*. Statistiques Canada. Gouvernement du Canada.

Ouellette, G. (2002). The fourth world of Aboriginal women. Dans G. Ouellette (Dir.), *The fourth world: Feminism and Aboriginal women's activism*, p. 85-94. Fernwood Publishing, Winnipeg.

Palmater, Pamela (2014). Why are we Idle no more? Dans *The Winter we Danced*. Kino-nda-niimi Collective. Winnipeg: ARP Books p. 37-40.

Peters, E. J. (2004). Suzanne MacKenzie memorial lecture conceptually unclad: feminist geography and Aboriginal peoples. *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 48(3), p. 251-265. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1111/j.0008-3658.2004.00059.x>

Rude, D., et Deiter, C. (2004). *Du commerce des fourrures au libre-échange : la foresterie et les femmes des Premières nations au Canada*. Ottawa : Condition féminine Canada. En ligne : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/SW21-110-2004F.pdf>.

- Simpson, Leanne (2014). Land As Pedagogy: Nishnaabeg Intelligence and Rebellious Transformation. *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 3(3), p. 1-25.
- Smith, L. T. (2012). *Decolonizing methodologies. Research and Indigenous peoples* (Second Edition). Zed Books, London & New York.
- St-Amand, Isabelle (2015). *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*. Québec : PUL.
- Suzack, Cheryl, S. M. Huhndorf, J. Perreault et J. Barman (2011) *Indigenous Women and Feminism : Politics, Activism, Culture*. Vancouver: UBC Press
- Tsosie, Rebecca (2011). *Native Women and Leadership: An Ethics of Culture and Relationship* Dans *Indigenous Women and Feminism Politics, Activism, Culture*. Cheryl Suzack S. M. Huhndorf, J. Perreault, J. Barman Vancouver: UBC Press.
- Vermette, Katherena. 2017. *Ligne brisée* Montréal : Québec Amérique
- Voyageur, C. J. (2008). *Firekeepers of the twenty-first century: First Nations women chiefs*. McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, 192 pages.
- Walter, E. (2014). *Sœurs volées : Enquête sur un féminicide au Canada*, Montréal : Lux.

Ressources et sites internet

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca>
- Association des femmes autochtones du Canada : <http://www.nwac.ca>
- Femmes autochtones du Québec : <http://www.faq-qnw.org>
- Radio-Canada, Espace autochtone <http://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones>
- Stérilisation forcée : <https://cssspnql.com/sterilisations-imposees-reveler-la-verite-cachee/>

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

Utilisation d'agents conversationnels d'intelligence artificielle

Résolution DSP-2023-2024-41

ATTENDU la Résolution 2022-2023-69 sur l'impact des logiciels d'intelligence artificielle (IA) sur la formation et l'évaluation ;

ATTENDU le fait que l'utilisation d'agents conversationnels d'IA n'apparaît pas sur la liste non limitative des infractions du Règlement 18 ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Il est proposé par Justin Massie, appuyé par Nicolas Houde, que l'Assemblée départementale de science politique ajoute la mention suivante aux syllabus des cours en science politique :

« L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée. »

Proposition adoptée à l'unanimité

COPIE CONFORME

Le 16 novembre 2023



Justin Massie
Directeur

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

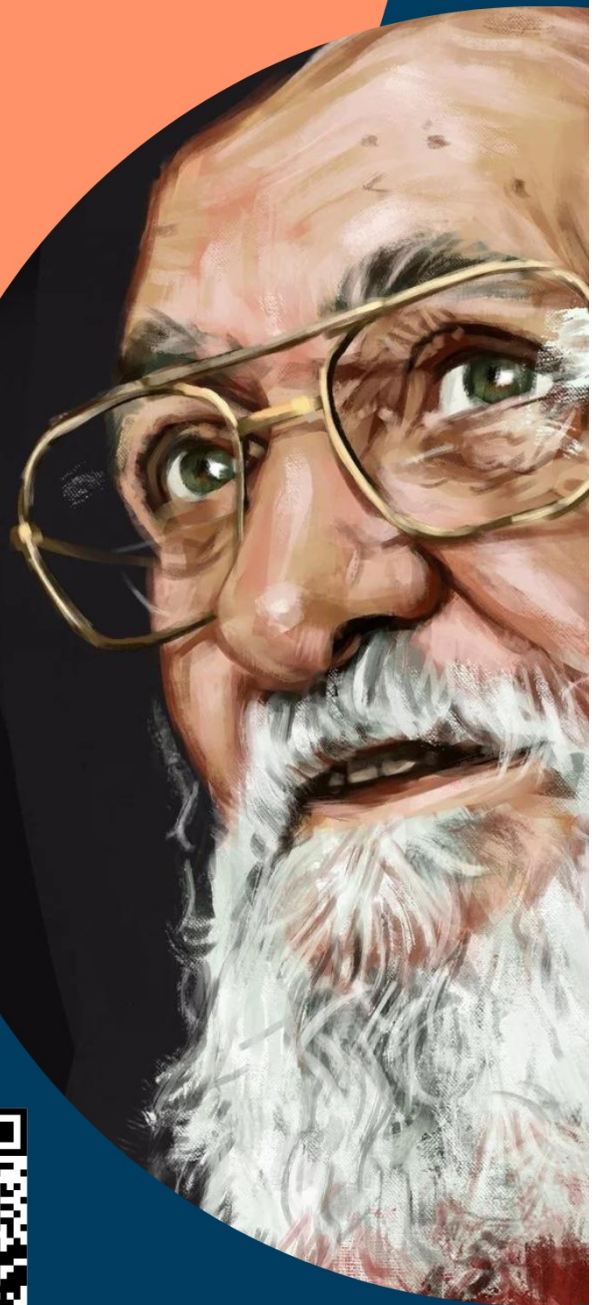
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/